



SCIAL-RP / CNT

Syndicat du Commerce
& des Industries de l'ALimentation
de la Région Parisienne

Scial-rp@cnt-f.org

 06 31 15 06 88



TRAVAIL FAMILLE PATRON

Que ce soit, « Loi Travail » passée à grands coups d'article 49.3 de la Constitution, ou les récentes « ordonnances Macron », **ces Lois conçues pour favoriser les dérégularisations salariales chères au patronat** sont, et vont encore, passer aux forceps. Dans la rue, la répression par les forces de l'ordre des opposants à ces mesures aussi anti-sociales qu'anti-salariales ont été à la mesure de cette violence politique ! Comment s'étonner que dans ce climat délétère **les employeurs ne cherchent même plus à réfréner les élans vindicatifs et fanatiques de leurs managers** de tous niveaux hiérarchiques ! De fait, les violences gouvernementales trouvent leur pendant dans les entreprises. De plus en plus cyniques, méprisants et irrespectueux, les dirigeants "autistes" se croient tout permis...

Acharnement contre les syndicats et les salariés

A tel point que les syndicats de "collaboration de classe" ou "d'intérêts général" n'y retrouvent plus leurs petits *chatons*. A moins d'être totalement convaincu par l'idéologie patronale -*si elle en a une* - **les partenaires sociaux "représentatifs" n'ont plus que le rôle de courroie de transmission de l'économie capitaliste : Des signataires d'accords complaisants et mortifères...** Mais aura t'on besoin d'eux pour les ouvertures à 22H ???

Les syndicats de combat en sont réduits à se réfugier derrière le rempart du Code du travail - *tant qu'il existe encore*. Mais la répression s'installe.

Dans notre établissement les représentants du personnel ne sont pas épargnés. Des procédures judiciaires insolites accablent une RSS, des mesquineries farfelues assignent sans justifications louables la DS CNT à un poste non souhaité, des signes d'exaspérations ne sont même plus dissimulés lors des dépôts des heures de délégations de certains représentants du personnel pourtant serviles...

On ne parle même pas des salariés, en CDD; à temps partiel, fragilisés par la maladie, ou soucieux de la santé et du bien-être de leurs progénitures. A ceux là on réserve les traitements les plus redoutables : non renouvellement des contrats précaires ; entretiens disciplinaires à la chaîne ; des injures sont proférées aux hôtesses de caisses devant la clientèle ou les collègues pour la moindre incompréhension d'une consigne ; des chantages à l'accord des dépôts de CP en échange de « coups de mains » en rayon, culpabilisation, intimidations, voire "menaces verbales" à peine voilées de représailles quand les salarié(e)s ne sont pas volontaires pour travailler les jours fériés et les dimanches...

Les salariés présents sont contraints de suppléer aux postes non pourvus, ou délibérément non remplacés. **Les embauches ne sont pas à l'ordre du jour**. Des "jeux de chaises musicales" déplacent les employés d'un poste à l'autre sans que les horaires ne soient adaptés aux charges de travail... Et quand c'est le cas, on insiste lourdement pour faire revenir à temps partiel les bénéficiaires d'un temps complet.

Des miroirs pour voir comme on est beau...

Cependant, la direction nous assure à coups de D.A.C. ou de R.E.S.P.E.C.T que si on se met un coup de peigne devant les miroirs installés à la sortie "des chiottes" ou en plein escalier le magasin va augmenter son chiffre d'affaire. Super ! **L'encadrement aura de plus grosses primes et les patrons plus de dividendes.**

Malgré un management paternaliste ou familiale - on le désignera comme on voudra - les salariés ont encore droit au respect, à l'estime, à la confiance... **Que la direction nous montre l'exemple !** Sourire, amabilité, soutien professionnel, communication intelligente, accompagnement diligent, pas d'excès... C'est pas trop demander, c'est élémentaire !

Le SCIAL RP CNT en appelle aux syndicats :
Organisons la résistance.

UNITÉ SYNICALE !
CONTRE LA REPRESSION
ET LES INTIMIDATIONS.



Le SCIAL RP CNT a désigné une Déléguée Syndicale d'établissement (DS) et Représentante Syndicale au CE (RS) ;
Le SCIAL RP CNT a obtenu deux postes au CE & DP (1 titulaire et 1 suppléant) ;
Depuis juin 2017, les DP CNT ont posés 29 questions à la direction.
Le titulaire au CE a été désigné secrétaire du Comité Central d'Entreprise (CCE) et a obtenu le poste de secrétaire du CHSCT de l'établissement Monoprix Saint Paul.

Fonctionnement CNT :

- Contrôle du mandat des élus et de l'usage de leurs heures de délégations par les adhérents à la section et le syndicat ;
- Consultation collective avant prise de décision en Assemblée Générale ;
- Répartition équitable des heures de délégations et partage des tâches entre élus ;
- Confiance, entraide et solidarité entre chacun(e) ;

La CNT, C'est Nous Tous !



Je souhaite me syndiquer et soutenir le SCIAL RP CNT !

Nom / Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal

e-mail :

@

Poste :

tel :

horaire de contact :

A retourner à :

CNT SCIAL-RP - SYNDICAT DU COMMERCE RP- 33, rue des Vignoles 75020 Paris

Ou, le remettre à la Déléguée Syndicale (DS) du magasin

Scial-rp@cnt-f.org

